



Michel MELLON
2A, rue du champ du four
71380 Saint Marcel

Saint Marcel le 28/03/16

à

Préfecture de Saône et Loire
Bureau de la réglementation et
De l'Environnement
196, Rue de Strasbourg
71 000 Macon

Objet : Dépollution du site de la MESTA en zone Saônéor à Chalon sur Saône

Pièces jointes : 1 – Arrêté préfectoral du 16 Mai 2013
2 – Fiche Basol du site

Lettre recommandée avec AR

Madame, Monsieur,

Le site de la MESTA (ci-dessus référencé) est en cours de dépollution.

Comme les prescriptions de l'arrêté préfectoral du 16/05/13 (ci-joint) doivent s'imposer au nouveau propriétaire (depuis 2015) qui serait : Emerick PRIEUX, PDG de l'entreprise Ecocyclage de Crissey, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me communiquer les documents suivants :

- Bilan environnemental,
- Bilan compatibilité milieu/enjeux,
- Mémoire de réhabilitation.

Ainsi que le mémoire de fin de travaux quand les opérations de dépollution seront terminées.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la CAPEN 71
Michel MELLON